



# « REUNIR POUR REUSSIR »

Liste citoyenne conduite par Jean-Marie Chazal

## VOUS ECOUTER POUR REUSSIR

La manière de concevoir la communication par le Maire sortant a blessé la démocratie. Elle a dégradé la bonne entente entre les habitants.

Et pourtant, lors de la campagne municipale de 2008 cela avait bien commencé, était même prometteur !

Quelques déclarations de l'actuel Maire sortant :

« Nous réhabiliterons la concertation avec la population. Je ferai participer l'ensemble du Conseil Municipal à nos réflexions mais également tous les citoyens au sein des comités consultatifs » (2008)

« Mon équipe inscrit son action dans une démarche de transparence et d'efficacité » (2008)

« Des groupes de réflexion, des permanences d'élus, des nouvelles formes de communication seront mis en place » (2008)

« La partie visible de mon action est la communication » (2009)

Exemples de l'opacité :

❖ peu de réunions de commissions, même pour des projets majeurs, et absence des comités consultatifs.

❖ pas de véritables échanges en Conseil, alors que l'expérience des municipalités précédentes a montré que le vote final des délibérations, enrichi des débats, était nuancé par les amendements de bon sens de l'opposition.

❖ même quand il s'agit d'un dossier les concernant, les personnes directement intéressées ont pu ne pas être consultées (exemples flagrants : l'aménagement de la Place de l'Europe ou du Chemin de l'Abreuvoir).

❖ demande de subventions votées par la majorité sans que le Conseil en connaisse l'objet et son contenu.

## ELECTIONS MUNICIPALES DES 23 ET 30 MARS 2014

### SAINT-NOM-LA-BRETECHE

❖ c'est le bouche à oreille qui a informé la population de la si importante enquête publique concernant l'instabilité des zones argileuses et ses lourdes conséquences financières pour les habitants.

« Nul n'est censé ignorer la loi » (réponse du Maire sortant)

❖ quand publiquement on lui demande des explications, le Maire sortant suggère de faire référence à son programme électoral pour justifier son refus d'informer sur les projets dont nul n'a connaissance (sauf, en interne, la majorité municipale).

Les raisons de ce culte de la confidentialité ? Elles sont simples et bien identifiables.

Le Maire sortant veut le bien-être de **sa** commune. On pourrait dire que c'est tout à son honneur. Mais le problème est qu'elle a la certitude d'avoir nécessairement raison. Alors, selon son équation, isolée dans sa bulle, c'est **elle** qui décide car elle sait mieux que ses administrés ce qu'il faut faire. En une phrase, nous dirions que Madame le Maire veut faire le bonheur des Nonnais-Bretêchois, malgré eux.

D'où ce florilège de réponses publiques :

« Il faut nous faire confiance »

« C'est terminé, ça suffit »

« Nous travaillons en interne »

« Il n'y a pas motif à réunir la commission »

## NOS PREMIERS ENGAGEMENTS

Il y a urgence et quelque noblesse à ouvrir aujourd'hui le débat de la transparence en vous présentant

### CE QUI VA CHANGER DES NOTRE ELECTION

**Transparence et vérité** : voilà ce qui manque aujourd'hui.

Nous mettrons en place une communication interactive donnant à tous la possibilité de participer à la vie locale. Vous avez le droit de savoir ce qui se fait dans la commune, quels sont les enjeux, les débats, les coûts.

**UN POINT ESSENTIEL DE NOTRE PROGRAMME EST LA PRATIQUE SYSTEMATIQUE DE LA CONSULTATION** sur les grands projets municipaux. Leur utilité, leur rapport qualité / prix, leur ordre de priorité feront l'objet d'enquêtes et de sondages, sur l'ensemble

## ELECTIONS MUNICIPALES DES 23 ET 30 MARS 2014

### SAINT-NOM-LA-BRETECHE

de la commune et /ou par quartiers, de mailings avec questions-réponses, voire d'un référendum sur une question capitale pour l'avenir de notre commune.

Autrement dit : **Quels impôts pour quelles réalisations ?**

Ainsi, les citoyens (usagers, consommateurs, électeurs) ne seront plus démissionnés de leurs pouvoirs entre chaque élection.

### **NOUS NE POURRONS LE FAIRE SANS VOUS**

1. **Réponse assurée dans la semaine** aux courriers et demandes de rendez-vous.
2. **Permanences régulières des élus.**
3. **Permanence hebdomadaire du Maire.**
  
4. Temps de **parole accordé au public** une fois levée la séance.
5. Les questions diverses (parfois temps fort des Conseils) ne seront plus éludées.
6. Intérêt accordé à un Président d'association souhaitant que le Conseil aborde une question.
7. Les procès-verbaux des Conseils envoyés à la Préfecture pour le contrôle de légalité ne seront plus tronqués ou interprétés.
8. Chaque commission extra-municipale établira un rapport annuel présenté en séance publique.
  
9. **Réactiver les commissions et rétablir les comités consultatifs** accueillant des compétences extérieures au Conseil municipal. S'enrichir de la participation des habitants est pour nous une priorité.
10. Un membre de la communauté internationale participera aux travaux de chaque comité consultatif.
11. Elections de **représentants d'usagers** dans les instances de gestion des services publics locaux (en particulier les transports).
12. **Médiateur municipal.**
  
13. **Publication détaillée des subventions et aides diverses** accompagnées de leur argumentaire.
14. Nous donnerons autant d'importance aux décisions des conseils intercommunaux qu'aux conseils municipaux.
15. **Consultation des riverains** lors de travaux d'aménagement de voirie.
  
16. « **Grand Angle** » deviendra mensuel :
  - Annonces gratuites de services entre habitants
  - Publication des permis de construire.

**ELECTIONS MUNICIPALES DES 23 ET 30 MARS 2014**

**SAINT-NOM-LA-BRETECHE**

17. Retour de la distribution dans les boîtes à lettres des documents invitant les habitants à prendre connaissance des questions importantes.
18. Panneaux d'affichages de libre expression (Colonne Morris Place de l'Europe).

**NOTRE LISTE DE PROPOSITIONS N'EST PAS EXHAUSTIVE. A VOUS DE L'ENRICHIR AVEC VOS REMARQUES ET VOS IDEES.**

**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS**

Nous ne sommes soutenus par aucune organisation politique. Notre seul parti, c'est Saint-Nom-la-Bretèche.

C'est donc avec reconnaissance que nous accueillerons vos dons afin que nous puissions continuer à vous informer.

« REUNIR POUR REUSSIR » : association de financement loi de 1901 déclarée en Préfecture.

14, rue Auguste Renoir – 78860 – SAINT-NOM-LA-BRETECHE

**POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS**

[cecoinquinoussourit@gmail.com](mailto:cecoinquinoussourit@gmail.com)

Jean-Marie Chazal : 06 60 92 55 19

62, Route de Saint-Germain

78860 – SAINT-NOM-LA-BRETECHE

[jmariechazal@yahoo.fr](mailto:jmariechazal@yahoo.fr)

Ouverture de notre site fin janvier